



Master 1 – Recherche biomédicale UE RB 26 Stage Psychobiologie des Comportements

Charte de stage

Présentation

Tout étudiant inscrit en « Psychobiologie des Comportements » (RB23) peut demander à effectuer un stage dans une liste fournie par les enseignants. Si l'étudiant est accueilli dans un laboratoire, il devra effectuer un minimum de 50 heures de stage et participer à un processus de recherche en cours.

La validation du stage sera effectuée par le responsable de l'UE suite à la production d'un mémoire de stage où l'étudiant présentera le projet de recherche dans lequel il a été impliqué et expliquera son implication.

Le stage doit permettre

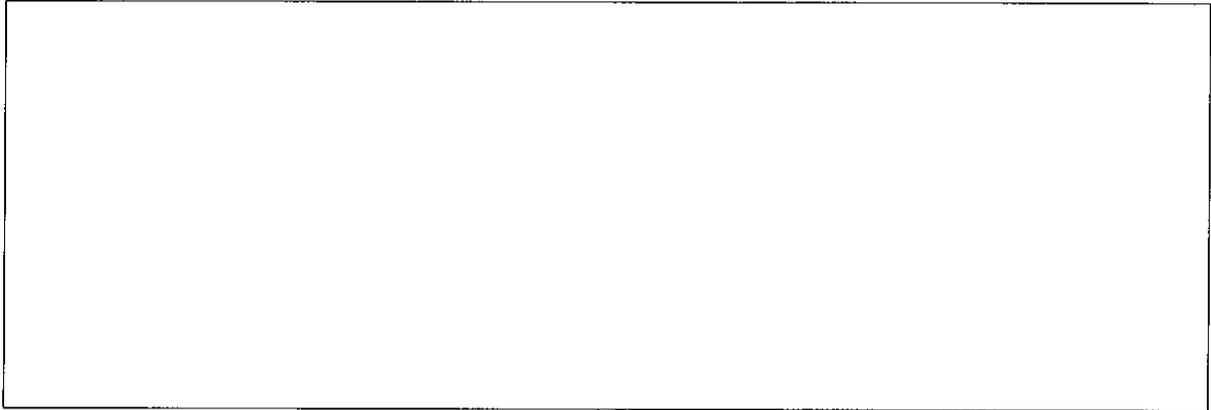
- d'acquérir une connaissance du domaine de la recherche et plus largement de ce secteur d'activité
- d'assimiler des connaissances et des procédures
- de maîtriser et comprendre les enjeux des missions confiées par le responsable de stage
- de développer des compétences (analyse de la littérature, structure d'un projet de recherche, compétences spécifiques/techniques liées au terrain de stage...)

Outre l'intégration de connaissances générales dans le domaine et spécifiques à l'équipe de recherche le stagiaire participe à la vie de l'équipe dans les termes qui seront formalisés avec le maître de stage avant son début.

Le maître de stage s'engage à soutenir l'étudiant dans sa démarche d'appropriation du sujet de recherche, à l'accompagner dans la rédaction du mémoire de fin de stage mais également à signaler toute difficulté rencontrée directement à l'étudiant (ou directement aux responsables de l'UE en cas de difficultés persistantes).

Le stagiaire s'engage à respecter la présente charte et les modalités/objectifs du stage tels que définis avec le maître de stage. Il est encouragé à exprimer ses éventuelles difficultés au maître de stage. En cas de difficulté persistante ou désaccord, le responsable de l'UE pourra être sollicité.

Afin de faciliter la réalisation du stage il est proposé au maître de stage de contractualiser les objectifs avec l'étudiant sur le présent document.



Dans le cadre de ce stage, l'étudiant et le maître s'engagent mutuellement à favoriser l'accomplissement des objectifs et à respecter les règles et principes de fonctionnement de la présente charte et de l'organisme d'accueil.

Le maître de stage

Date

Signature

L'étudiant

Date

Signature